RENAULT Véhicules Industriels Description du véhicule 4X4JP6

						2.11	Porte-à-faux arrière : Longueur hors-tout :	1,650 6,000	1,650 6,350	1,820 6,520 346	1,820 6,870
EN	IERALITES						Largeur hors-tout:	******	-		
c	Constructour: RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS, 129, rue Servient, in				LIMITES	POUR VEHICULES CARRO	SES (Cat	ine longue :	s portes)		
Ŧ	Part-Dieu, 69003 LYON.					2.8	Poids à vide du véhicule en ordre marche. Valeurs limites minimak	es dout			
į	Marque : RENAULT. Genre : châmis-cabine pour CAM ou VASP (Catégorie Internationale N3 Hors				he chicule carrosse :						
	Genre: chames—caoine pour CA Route).	312 00 113				2.8.0	Total	******	45	951	****
Tors 4X4IP6 Versions: 30 - 34.				2.8.1	2.8.1 Répartition de cette masse :						
Pu	issance administrative : 17 CV.					2.8.1.1	Essieu 1 : poids mini :			970	*****
					,	2.8.1.2	Essieu 2 : poids mini : Porto-à-faux avant :	1,300	1,650	1,300	1,65
	STITUTION GENERALE					2.9 2.10	Porte-à-faux arrière :				
	ombre d'essieux et de roues : 2	essicux, 2 n	oues simples :	avant, 2 ropes	simples	2.10.1	Mini sans ferrures ni access. :	0,950	0,950	0.950	0,95
						2.10.2	Maxi sans ferrures ni access. :	1,830	1,830 1,950	2,040 2,160	2,04
1	Les essieux sont numéroiés de l'a	vant vers l'	arrière.			2.10.3	Maxi avec ferrures et access. :	1,950 6.300	6,650	6,860	7.2
	Emplacement des rones motrices Emplacement des rones directrice	ar establica I.	4			2.11 2.12	Longueur hors-tout:	*****	•	.500	
	Dimensions des pneumatiques : S	érie : Mont	e simple à l'A	R: 1300 R 20	(164F)	2.12	Intervalle des positions autorisée	s pour			
	(3.425).					2	le centre de gravité de la charge	;	0.010	0.080	0.0
	Option: 14.5 R 20 (3,285)	4 4	us an iAlan d'	enier		2.13.1	Distance mini:	0,010	0,010 0,450	0,625	0.6
	Constitution du châssis : longeror Emplacement et disposition du m	R CT HEACLE	desens de l'es	sicu I dans l'a	xe longitudi-	2.13.2	Distance maxi: Distance minimum entre l'entré	0,450	0,400	0,020	wyw.
	ral da véhicule.	Dictir . em			•	2.14	Distance minimum entre i entre carrosserie et l'axe de l'essieu 1	:	1	,200	****
	Emplacement de la cabine de con	duite : aver	3060, basculat	ole.		2.15	Charge utile maximale autorisée	AUX			
					·····	المعتبد.	limites indiquées au point 2.13 :				
,	IDS ET DIMENSIONS (kg	et m)				2.15.1	Toutes les places assises	6465	6135	6425	60
		w+ **** <i>j</i>	j1500 115	i00 11500 115	00	A 1	cocupées : Conducteur seul à bord :	6690	6360	6650	63
	Poids total autorisé en charge : Poids total roulant autorisé :		23,000 220		-	2.15.2 2.16	Plaque on dispositif équivalent				
	Poids total roulant autorise : Saus système de freinage de rem	orque :		000 15000 150		2.10	dens le compartiment marchand	ises ou			
	Avec evatème de freinage de rem	orque :		ant 17000 215	00		la cabine précisant les charges t	tiles			
	Charge maximale admissible sur	les essieux	:				maximales pouvant être transpo lorsme :	income			
. 2	Sur l'essieu 1 : 4800						toutes les places assises sont	ocupées :			
	Sur l'ossieu 2 : 7000 Voie svant : 1,827						le conducteur est seul à bord		poser lors d	n carrossage d	ii velikci
	Voic arrière : 1,954 (monte simp	le)								The second section with the second	2000
	Versions: 30		30	34	34	CHAS	SIS-CABINE (Cabine longue	4 portes)	*		
	Empettement: 3.050			3,400 S/trouil	3,400 A/trouil	2.8	Poids à vide du véhicule en ord	re de			•
	S/trevil	A/tre	A) II	wyacan	e al primiting		marche. Ces poids (variant dans	s la			
3	IS-CABINE (Cabine courte)						limite de 8%) peuvent augment fonction des options d'équipem	enis.			
	Poids à vide du véhicule en ordr	e de				2.8.0	Total:	4765	5095	4805	51
	marche. Ces poids (variant dans limite de 8%) penvent augmente	ii Peri				2.8.1	Sur l'essieu 1 :	3166	3584	3187	36
	fonction des options d'équipeme	ents.				2.8.2	Sur l'ession 2 :	1599	1511 1,650	1618 1,300	15 1.6
	Total:	4605	4935	4645	4975	2.9	Porte-à-faux avant :	1,300 1,650	1,650	1,820	1,8
	Sur l'essieu 1 :	3020	3438	3040	3458	2.10	Porto-à-faux arrière : Longueur hors-tout :	6,000	6.350	6,520	6,8
Ø	Sur l'essien 2 :	1585	1497	1605 1,300	1517 1,650	2.11 2.12	Longueur hors-tout:	*******		2,346	
	Porto-à-faux avant :	1,300	1,650 1,650	1,820	1,820			000EN /A	Alma Inna	A names	
	Porto-à-faux arrière :	1,650 6,000	6,350	6,520	6,870		S POUR VEHICULES CARR		une longue	μυττ υ σ/	
	Longueur hors-tout :	******		2,346	-,	2.8	Poids à vide du véhicule en ord marche. Valeurs limites minim				
_	Largenr bors-tout:	0000 10-		ıı			marche. Valeurs innues minima le véhicule carrossé :				
TE	S POUR VEHICULES CARRO	 	DUR GOUNE	,		2.8.0	Total			4951	
	Poids à vide du véhicule en ordr marche. Valeurs limites minimal	e un les pour				2.8.1	Répartititon de cette masse :			~~~1	
J.	le véhicule carrossé :					2.8.1.1				2981 1970	
	Total	*****		4951		2.8.1.2	Essien 2 : poids mini : Porte-à-faux avant :	1,300	1,650	1,300	1,0
	Répartition de cette masse :			2981		2.9 . 2.10	Porte-à-faux arrière :			1. 4	
.1	Essien 1 : poids mini :			2981 1970		2.10.1	Mini sans ferrores ni access. :	0.950	0,950	0,950	0,
.2	Ession 2 : poids mini : Porto-à-faux avant :	1,300	1.650	1,300	1,650	2.10.2	Maxi saus ferrures ni access. :	1.830	1,830	2,040	2.0
	Porto-a-laux avant : Porto-à-faux arrière :		-1	- e- T T	•	2.10.3	Maxi avec ferrures et access. :	1,950	1,950	2,160	2. 7.
	TANK A SHIPS BUSINESS, 4	0,950	0,950	0,950	0,950	2.11	Longueur hors-tout:	6,300	6,650	6,860 2,500	
	Mini sams ferrures ni access. :	2.5	1,830	2,040	2,040	2.12	Largeur hors-tout:	ées natir		******************	
1.2	Mini sans ferrures ni access. : Maxi sans ferrures ni access. :	1,830	1 050	2,160	2,160	2.13	Intervalle des positions autoris le centre de gravité de la charg				
.1 .2	Maxi sans ferrures ni access. : Maxi avec ferrures et access. :	1,950	1,950		7,210	2.13.1	Distance mini :	0,010	0,010	0.080	0,
.1 .2 .3	Maxi sans ferrures ni accoss.: Maxi avec ferrures et accoss.: Longueur hors-tout:		6,650	6,860						0,625	0,
1 2 3	Maxi sans ferrures ni access.: Maxi avec ferrures et access.: Longueur bors-tout: Largeur bors-tout:	1,950 6,300	6,650	2,500		2.13.2	Distance maxi:	0,450	0,450	0,023	
3	Maxi sans ferrures ni access.: Maxi avec ferrures et access.: Longueur hors-tout: Largeur hors-tout: Intervalle des positions autorisé	1,950 6,300 es pour	6,650	-			Thinteness mississeem entre l'entr	ée de	_		****
1 2 3	Maxi sans ferrures ni access.: Maxi avec ferrures et access.: Longueur hors-tout: Largeur hors-tout: Intervalle des positions autorisé le centre de gravité de la charge	1,950 6,300 es pour	6,650	-	0,410	2.13.2 2.14	Distance minimum entre l'entre carrosserie et l'axe de l'essieu	éc de 1 :	_		*****
.1 .2 .3	Maxi sans ferrures ni access.: Maxi avec ferrures et access.: Longueur hors-tout: Largeur hors-tout: Intervalle des positions autorisé	1,950 6,300 es pour	6,650	2,500		2.13.2	Distance minimum entre l'entr carrosserie et l'axe de l'essieu Charge utile maximale autoris	ée de l: e sux	_		******
.1 .3 .1 .2	Maxi sans ferrures ni access.: Maxi avec ferrures et access.: Longueur hors-tout: Largeur hors-tout: Intervalie des positions autorisé le centre de gravité de la charge Distance mini: Distance maxi: Distance minimum entre l'entre	1,950 6,300 es pour 0,340 0,780 se de	0,340 0,780	0,410 0,955	0,410 0,955	2.13.2 2.14 2.15	Distance minimum entre l'entre carrosserie et l'axe de l'essien Charge utile maximale autoris limites indiquées au point 2.13	ée de l: e sux	****	1,200	à
1 2 3 1 2	Maxi sans ferrures ni access.: Maxi avec ferrures et access.: Longueur hors-tout: Largeur hors-tout: Intervalle des positions autorisé le centre de gravité de la charge Distance mini: Distance maxi:	1,950 6,300 es pour 0,340 0,780 se de	0,340 0,780	0,410	0,410 0,955	2.13.2 2.14	Distance minimum entre l'entre carrosserie et l'axe de l'ession Charge utile maximale autoria limites indiquées au point 2.13	ée de 1 : fe aux 1 : 6360	6030	1,200	
1 2 3	Maxi sans ferrures ni access.: Maxi avec ferrures et access.: Longueur hors-tout: Largeur hors-tout: Intervalle des positions autorisé le centre des gravité de la charge Distance mini: Distance maxi: Distance minimum entre l'entre carrosserie et l'axe de l'essieu l	1,950 6,300 es pour 0,340 0,780 is de	0,340 0,780	0,410 0,955	0,410 0,955	2.13.2 2.14 2.15	Distance minimum entre l'entre carrosserie et l'axe de l'essieu Chargo utile maximale autoris limites indiquées au point 2.13 Toutes les places assises occupées : Conducteur seul à bord :	ée de 1: fe aux : 6360 6660	****	1,200	
1 2 3 3	Maxi sans ferrures ni access.: Maxi avec ferrures et access.: Longueur hors-tout: Largeur hors-tout: Intervalle des positions autorisé le centre de gravité de la charge Distance mini: Distance minimum entre l'entre carrosserie et l'axe de l'essieu l SIS-GABINE (Cabine longue. Poids à vide du véhicule en ord	1,950 6,300 6,300 0,340 0,780 ie de 1:	0,340 0,780	0,410 0,955	0,410 0,955	2.13.2 2.14 2.15 2.15.1	Distance minimum entre l'entre carrosserie et l'axe de l'essieu Charge utile maximale autoris limites indiquées au point 2.13 Toutes les places assises occupées: Conducteur seul à bord: Plame ou discoulif équivalen	ée de 1:	6030	1,200	. .
1 2 3	Maxi sans ferrures ni access.: Maxi avec ferrures et access.: Longueur hors-tout: Largeur hors-tout: Distance mini: Distance maxi: Distance minimum entre l'entre carrossesie et l'axe de l'essieu! SIS-CABINE (Cabine longue Poide à vide du véhicule en ordinarche. Ces poids (variant dans	1,950 6,300 cs pour 1: 0,340 0,780 ie de 1:	0,340 0,780	0,410 0,955	0,410 0,955	2.13.2 2.14 2.15 2.15.1 2.15.2	Distance minimum entre l'entre carrosserie et l'exc de l'essieu Chargo utile maximale autoris limites indiquées au point 2.13 Toutes les places assises occupées: Conducteur seul à bord: Plaque ou dispositif équivaleu dans le compartiment marchar	ée de 1: ée anx : 6360 6660 I fixé disses on	6030	1,200	: <u></u>
1 2 3 1 2	Maxi sans ferrures ni access.: Maxi avec ferrures et access.: Longueur hors-tout: Largeur hors-tout: Largeur hors-tout: Intervalle des poeitions autorisé le centre de gravité de la charge Distance mini: Distance maxi: Distance minimum entre l'entre carrosserie et l'axe de l'ersieu l SIS-GABINE (Cabino longue Poids à vide du véhicule en ord triarche. Ces poids (variant dans limite de 8%) peuvent augment	1,950 6,300 	0,340 0,780	0,410 0,955	0,410 0,955	2.13.2 2.14 2.15 2.15.1 2.15.2 2.16	Distance minimum entre l'entre carrosserie et l'axe de l'essieu Charge utile maximale autoris limites indiquées au point 2.13 Toutes les places assises occupées: Conducteur seul à bord: Plame ou discoulif équivalen	te de 1: te aux : 6360 6660 I fixé dises on utiles	6030	1,200	. .
	Maxi sans ferrures ni access.: Maxi avec ferrures et access.: Longueur hors-tout: Largeur hors-tout: Largeur hors-tout: Intervalle des positions autorisé le centre de gravité de la charge Distance mini: Distance maxi: Distance minimum entre l'entre carrosserie et l'axe de l'essieu l SIS-GABINE (Cabine longue Poids à vide du véhicule en ord tharche. Ces poids (variant dan imitte de 8%) peuvent augment fonction des options d'équipem	1,950 6,300 	0,340 0,780	0,410 0,955	0,410 0,955 5105	2.13.2 2.14 2.15 2.15.1 2.15.2 2.16	Distance minimum entre l'entre carrosserie et l'axe de l'essieu Chargo utile maximale autoris limites indiquées au point 2.13 Toutes indiquées au point 2.13 Toutes indiquées au point 2.13 Toutes : Conducteur seul à bord : Plaque ou dispositif équivalen dans le compartiment marchat la cabine précisant les charges maximales pouvant être transploraque :	6360 6660 I fixe on utiles outles	6030 6330	1,200	. .
2 3 1 2	Maxi sans ferrures ni access.: Maxi avec ferrures et access.: Longueur hors-tout: Largeur hors-tout: Largeur hors-tout: Intervalle des poeitions autorisé le centre de gravité de la charge Distance mini: Distance maxi: Distance minimum entre l'entre carrosserie et l'axe de l'ersieu l SIS-GABINE (Cabino longue Poids à vide du véhicule en ord triarche. Ces poids (variant dans limite de 8%) peuvent augment	1,950 6,300 5: 0,340 0,780 ie de 1:	0,340 0,780	0,410 0,955 0,540	0,410 0,955	2.13.2 2.14 2.15 2.15.1 2.15.2 2.16	Distance minimum entre l'entre carrosserie et l'axe de l'ession Charge utile maximale autoris limites indiquées au point 2.13 Toutes les places assises occupées: Conducteur seul à bord: Plaque ou dispositif équivalen dans le compentiment marchat a cabine précisant les charges moximales potivant être transparancement marchat a cabine précisant les charges moximales potivant être transparancement marchat.	6360 6660 I fixe dises on utiles outdook	6030 6330	1,200	

CHASSIS-CABINE (Cabine longue approfondie 4 portes)

2.8	Poids à vide du véhicule en ordre de marcho. Ces poids (variant dans la							
	limite de 8%) peuvent augments							
	fonction des options d'équipeus				****			
2.8.0	Total:	4985	5315	5025	5355			
2.8.1	Sur l'ession 1 :	3278	3696	3310	3728			
2.8.2	Sur l'essieu 2 :	1707	1619	1715	1627			
2.9	Porto-à-faux avant :	1,300	1,650	1,300	1,650			
2.10	Porte-à-faux arrière :	1,650	1,650	1,820	1,820			
2.11	Longueur hors-tout:	6,000	6,350	6,520	6,870			
2.12	Largeur hors-tout:	*****	2	.346				
LIMITE	S POUR VEHICULES CARRO	SSES (Ca	bine longue	approtondi	4 portes)			
2.9	Ports-à-faux avant :	1,300	1,650	1,300	1,650			
2.10	Porto-à-faux arrière :							
2.10.1	Mini sans ferrores ni access. :	0.950	0,950	0,950	0,950			
2.10.2	Maxi sans ferrures ni access. :	1,830	1,830	2,040	2,040			
2.10.3	Maxi avec ferrares et accesa. :	1,950	1,950	2,160	2,160			
2.11	Longueur hors-tout :	6,300	6,650	6,860	7,210			
2 12	I assems boss tout :			500				

2.13 Intervalle des positions autorisées pour le centre de gravité de la charge :

2.13.1 40.155 • 0,155 *0.045 M 445 Distance mini: 2.13.2 Distance maxi: 0.325 0,325 0.500 0.500 2.14 Distance minimum entre l'entrée de 1.450------

carrosserie et l'axe de l'essien 1 :----2.15 Charge utile maximale autorisée aux

limites indiquées au point 2.13: 2.15.1 Toutes les places assises

5660 5950 5620 occupées : 2.15.2 Conducteur seul à bord : 6440 6110 6400 6070 Plaque on dispositif équivalent fixé

2.16 dans le compartiment marchandises ou la cabine précisant les charges utiles maximales pouvant être transportées lorsque :

> - toutes les places assises sont occupées : - le conducteur est seul à bord :

poser lors du carrossage du véhicule

* En arrière de l'emieu 2

3 MOTEUR

3.1 Dénomination: MIDR060226V.

Marque: RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS. 3.1.1

Description générale :

Genre : motour à combustion interne, à pistons en mouvement alternatif et vilebre quin, suralimenté par turbocompresseur à air refroidi.

3.2.2 Cycle : Diesel.

323 Nombre de temps: 4.

3.3 Nombre et disposition des cylindres : 6 en ligne.

3.4 Dimensions :

3.4.1 Alésago (mm): 102.

3.4.2 Course (mm): 126.

3.4.3 Cylindrée (cm²) : 6174.

3.5 Rapport volumétrique de compression : 18 ±0,5/1.

3.6 Paissance maximale (kW CEE): 129.

3.7 Régime de pulssance maximale (tr/min): 2500.

3.8 Couple maximal (mdaN CEE): 57,5.

3.9 Régime de couple maximal (tr/min): 1400.

3.10 Régimo de rotation maximal (tr/min) ; 2860.

3.11 Carburant utilisé : gazole.

3.12 Réservoir de carburant : 130 litres sur longeron droit.

En option: 200 litres.

3.13 Mode d'alimentation du moteur : par injecteurs mécaniques.

Type de filtre à air : sec. 3.14

3.15 Allumage: per compression.

3.16 Tousion d'alimentation des circuits électriques (V): 24.

3.18 Refroidissement du moteur : par circulation d'eau forcée et radiateur, ventilateur fixe. Sur demande : ventilateur débrayable.

3.19 Nombre de silencieux d'échappement : 1.

3.20 Nivesu sonore an point fixe:

Valeur du niveau sonore (dBA) : sortie gauche (G), 93 - sortie droite (D), 93 - sortie 3.20.1 verticale (V), 86.

3.20.2 Régime de rotation correspondant (tr/min): 1875.

3.20.3 Position de la sortie de l'échappement : Latérale gauche, latérale droite ou verticale.

Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption (moteur 3.21 Diesel) : sur la plaque constructeur.

4 TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1 Type de boîte vitesses : ZF S6.36/2 : mécanique, 6 rapports et 1 en marche AR + transfert MAN G 450.
- 4.1.1 Emplacement du levier de commande : sur le capot moteur.
- Type d'embrayage : monodisque à sec. 4.2
- Mode de commande : mécanique. 4.2.1
- 4.3 Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par cardans entre boîte et ponts avant et arrière.
- 44 Démultiplication de la transmission :
- 4.4.1 Dimensions et circonférence de roulement des precumatiques de référence (mm) : 1300 R 20 (146F) (3,425).

Démutúplication et vitesses à 1000 tr/min (avec boîte et rapports pont moniés en 4.4.2 aério) :

combi- naisons des vitesses	Rap- porta de la boîte	Rapports du pont	Boîte de trans- fert		Démultiplica- tion totales		Vitomos à 1000 te/min (en km/h)	
			PV	PV	GV	PV	GV	PV
1 2 3 4 5	1,6,93 1,4,03 1,2,36 1,1,40 1,1,00 1,0,80	11x41 réduc- tion 2,90 (1/7,455)	1,0	1,83	51,66 30,04 17,59 10,43 7,45 5,96 46,37	94,53 54,97 32,19 19,09 13,64 10,91 84,85	3,97 6,84 11,68 19,68 27,56 34,45 4,43	2,17 3,73 6,38 10,75 15,06 18,82 2,42

Les rapports de la botte et du pout sont dounés comme le quotient de la vitesse de rotation de sortie sur la vitesse de rotation d'entrée.

- Vitesse maximale théorique au régime maxi de 2860 tr/min avec pueus 1300 R 20 e 4.5 rapport de pout 11x41x1/2 (1/7,455): 98 km/h.
- Indicateur de viteme : oui. 4.6
- Compteur kilométrique : oui. 4.7
- Chronotechy graphe: oul. 4.8
- 49 Limiteur de vitesse : non.

SUSPENSION

- 5.1 Fasien 1 : essieu rigide, ressorta à lames, amortisseurs télescopiques, butées élasti-
- Essien 2 : essien rigide, ressorts à lames, amortisseurs télescopiques, butées de chos 5.2 une harre stabilisatrice.

DIRECTION

- Type de direction : à vis sans fin avec assistance hydraulique 6.1
- Diamètre de braquage hors-tout (m): 16,800 (30) 18,300 (34) 6.2

FREINAGE

- Frein de service : à transmission pneumatique à deux circuits indépendents (1 circu casion 1 – 1 circuit ession 2). Un robinet alimente le circuit des 2 cylindres des freis de l'ession I per l'intermédiaire d'une valve de réduction pilotée en fonction de la ion délivrée par le correcteur et le circuit des vases de freins de l'essieu 2 par l'intermédiaire d'un correcteur avec valve relais intégrée.
- 7.2 Répartiteur de freinage : oui, le répartiteur de freinage module l'effort sur les rones AR en fonction de la charge sur l'essieu 2 et pilote une valve de réduction de puissance sur l'essieu 1.
- Frein de secours : assuré par l'indépens ecib eb ati ence des c
- Frein de stationnement : assuré par le dispositif de frein à coin de l'essieu 2 à commande manuelle par levier et transmission pneumatique (freins à ressorts).
- 7.5 Mode de transmission des efforts aux roues :
- 751 Frein de service : pneumatique.
- 752 Frein de secours : pneumatique.
- 753 Frein de stationnement : freins à ressorts.
- 7.6 Assistance des freins :
- 7.6.1 Frein de service : oui, air comprimé par compresseur entraîné par le moteur.
- Frein de secours : oui, air comprimé. 7.6.2
- Frein de stationnement : non 7.6.3
- Réservoir de fluide ou d'énergie : 2 réservoirs d'air comprimé de 15 litres chacun, 7.7 1 réservoir de 8 litres (remorquage et parking).
- 7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances : voyant lumineux de couleur ronge au tableau de bord.
- 7.7.2 Paramètre mesuré pour l'alarme : chute de pression. 7.7.3
 - Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : bouton poussoir.
- 7.8 Type de freins:
- 7.8.1 Frein de service :
- 7.8.1.1 Sur l'ession 1 : tambours. Sur l'essieu 2 : tambours. 7.8.1.2
- 7.8.2 Frein de spopues : tembours
- 7.8.3 Frein de stationnement : tambours.
- Ralentisseur: gaz sur échappement.
- 7.10 Circuit de freinage pour la remorque : oui (en option).

Une valve de commande de remorque avec valve de rupture incorporée, actionnée j le circuit du frein de service agit sur le disponitif de freinage de service du véhicule remorqué.

7.10.1 Dispositif de freinage automatique en cas de rupture d'attelage : oui. En cas de rupture d'une des conduites de la liaison presumatique, le freinage du véhicule remorqu est assuré automatiquement.

CARROSSERIE 8

- 8.1 Carrosserie : châssis-cabine.
- 8.1.1 Version : cabine courte.
- Version : cabine longue 3 portes. 8.1.2 8.1.3
- Version : cabine longue 4 portes. 8.1.4
- Version: cabine longue approfondie 4 portes.
- 8.2 Matériaux constituant la carrosserie : tôles et acier soudés.
- 8.3 Nombre de places assises:
- Version cabine courte: 3
- 8.3.2 Version cabine longue 3 portes: 4
- 8.3.3. Version cabine longue 4 portes : 5 8.3.4. Version cabine longue approfondie 4 portes : 7
- 8.4 Sièges :
- 8.4.1 Version cabine courte : 1 siège conducteur réglable + 1 banquette.

Version cabine longue 3 portes : I siège conducteur réglable + 1 banquette, 1 siège à 9.10 8.4.2 Feux de marche arrière : 1 groupé avec feux rouge ganche. l'arrière. 9.11 Feux de brouillard : Version cabine longue 4 portes : 1 siège conducteur réglable + 1 banquette. 2 sièges à 8.4.3 9.11.1 Arrière : groupé avec feu rouge gauche. l'arrière dos à dos. 9.12 Foux d'encombrement : Version cabine longue approfondie 4 portes : 1 siège conducteur réglable + 1 ban-9.12.1 Avant: 2. quette. 2 banquettes à l'arrière. 9.12.2 Arrière : 2 combinés avec les feux avant. Nombre de portes : 8.5 Version cabine courte : 2 (fermeture de sécurité à 2 positions). 8.5.1 10 DIVERS Version cabine longue 3 portes : 3 (fermeture sécurité à 2 positions). 8.5.2 8.5.3. Version cabine longue 4 portes : 4 (fermeture sécurité à 2 positions). 10.1 Version cabine longue approfondie 4 portes : 4 (fermeture de sécurité à 2 positions). 8.5.4 10.1.1 Esquio-glace: 2. 8.6 Emplacement et mode d'auverture des vitres : 10.1.2 Lave-glace : oni. 8.6.1 Version cabine courte : 10.1.3 Rétrovisours: 2 principaux, 1 d'accostago, 1 grand angle. 2 glaces descendantes sur portes. 10.1.4 Avertisseur sonore: I 4 glaces fixes (2 petites derrière portes et 2 sur pauneau AR). 10.1.5 Dispositif antivol: par blocage de la colonne de direction. Version cabine longue 3 portes : 8.6.2 10.2 Marques d'identité : 10.2.1 2 glaces descendantes sur porte AV. Emplacement de la plaque du constructeur : sur face extérieure du tablier, derribe 2 glaces fixes sur le panneau AR de la cabine. calandre côté droit I glace fixe sur côté non ouvrant, I coulissante sur portière AR. 10.2.2 Emplacement de la frappe du muméro d'identification : sur longeron droit en arri Version cabine longue 4 portes : de la roue de l'ession 2 ou an niveau de la roue de l'ession 1. 863 1023 Structure du numéro d'identification : 2 glaces descendantes sur portes AV. 2 glaces fixes sur le panneau AR de la cabine. 6 4 X 4 P 6 0 0 0 J 0 2 glaces conlissantes sur portes AR gauche et droite. 0 0 85.4 Version cabine longue approfondie 4 portes : 2 places descendantes sur portes AV. Descripteur Indicateur 4 glaces (2 sur faces latérales et 2 sur panneau AR cabine). 2 glaces descendantes sur portes AR gauche et droite. 10.2.4 Le numéro d'identification commence à : 8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages : 8.7.1 Pare-brise: verre feuilleté. 6 4 X 4 J P 6 0 0 0 8.7.2 Vitres latérales : verre trempé. 8.7.3 Lunctic arrière : vorre trempé. 10.2.4.1 Le type figure sur la plaque constructeur. 8.9 Dispositif de protection latérale : non. 10.2.5 Identification du moteur : sur carter cylindre côté gauche. 8.10 Dispositif de protection contre l'encastrement : non. 11 VISITES TECHNIQUES 9 **ECLAIRAGE ET SIGNALISATION** 11.1 Emplacement de la piaque correcteur : sur portière gauche. 9.1 Foux de route : 2. Pression déclarée par le constructeur : 8,0 bars. 11.2 9.2 Feux de croisement : 2 incorporés aux feux de conte. 11.3 Pression de disjonction: 8,0 bars. 93 Feux de position avant : 2 incorporés aux feux de soute. Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur) : 11.4 9.4 Foux rouges arrière : 2. - à la tôte d'alimentation (de couleur rouge) : 8,0 bars 11.4.1 95 Indicateur de changement de direction : 11.4.2 - à la tête de commande (de couleur jaune) : 7,5 bars. 9.5.1 Avant: 2 indépendants (+ 2 rappels: cabine courte seulement). 11.5 Longueur des bras de levier (mm) : essien 1 : néant - casion 2 : néant. 9.5.2 Arrière: 2. groupés avec feux rouges. 11.6 Course maximale des actionneurs de frein (mm) : essieu 1 : néant - essieu 2 : néar 953 Latéreux : 2 indépendants. Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation : anneau de 11.7 9.6 Feux stop: 2 groupés avec feux rouges. coulcur (portant le cas échéant un numéro) inté sur un des béssages du réservoir 9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation : I indépendant. concerné. 9.8 Dispositifa nellochiasanta: Inacription Affectation 9.8.1 Arrière : 2 indépendants Опапар Circuit frein essien 1 Latéraux : oui pour Hors-Tout supérieur à 6 m (montés lors du carrossage), Bieu Circuit frein essieu 2 Feux de détresse :par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de Rouge "Remorque". 11.8 Observations : néant. PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

cules des marque RENAULT,

Type 4X4JP6,

Versions 30 - 34.

livré en châssis-cabine satisfait aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69 à R.85, R.87 à R.97, R.103 et R.104 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

Il devra être vérifié après montage de la carrosserie que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.61, R.62, R.85 à R.93, R.103 et R.104. La numérotation dans la série du type commence à VF64X4JP60000001.

> LYON, le 19 octobre 1992 L'Attaché à la Division des Contrôles Techniques I.I. PRAT

Vu, approuvé et caregistré sous le manéro RT 6482 LYON, le 19 octobre 1992 Pour le Directeur, Le Chef de la Division des Contrôles Techniques J.M. BERTIN

COMPLEMENT AU PROCES VERBAL DE RECEPTION DU TYPE : 4X4JP6

La notice descriptive précédant le procès-verbal de réception a été mise à jour conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté ministériel du 19

Les prescriptions règlementaires restent satisfaites.

Le poids Total Roulant Autorisé de l'ensemble est porté de 17000 kg à 21500 kg.

Cette mise à jour peut s'appliquer à partir du numéro d'identification : VF64X4JP600000721.

LYON, le 2 Décembre 1994 L'Attaché à la Division des Contrôles Techniques J. L. PRAT

Vu, approuvé et enregistré sous le numéro RT 7259 LYON, le 2 Décembre 1994

Pour le Directeur, L'Adjoint au Chef de la Division des Contrôles Techniques P. HEMAR

CERTIFICAT DE CONFORMITE (véhicules livrés en châssis-cabine, VASP)

Je soussigné, RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS, 129, rue Servient, la Part-Dieu, 69003 LYON, Constructeur, certifie :

a) Que le véhicule livré en :

- châssis-cabine * (voir nota 1)

- VASP * (voir nota 2)

1.Geore: CAM ou VASP

2.Marque: RENAULT

3.Type: 4X4JP6 Versions * : 4 Numero d'identification(1)

6.Source d'énergie : gazole

7. Puissance administrative: 17 CV

d.Nombre de places assises* (y compris le conducteur) :

4 (cabine longue 3 (cabine normale)

7 (cabine longue approfondie 4 portes) 5 (cabine longue 4 portes) 11,50 toones 11,50 10.Poids total autorisé en charge** ;11,50 11,50

12. Poids total roulant antorisé * :

Avec remorque munic d'un **≥5:00** tonnes 45,00 freinage à inertie : 21.50 toppes

- Avec dispositif de freinage de Némi 14. Niveau sonore de référence dB(A)* : ganche : 93 - droite : 93 - vertical : 86 Néant

B. LEMAITRE

15.Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/min): 1875

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de récention ci-de b) Que ce véhicule sort de nos usines (magasins) le :

Pour être livré à :

Fait à LYON, le

RENAUTT V.I.

(1) A compléter.

* Rayer is (ice) mention(s) inutile(s).

** Rayer la (les) colonne(s) inutile(s).

NOTA 1 : pour obtenir l'immatriculation du véhicule livré en châssis-cabine désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat la notir descriptive du véhicule, le procès-verbal de réception du type et :

- soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 19 Juillet 1954 relatif à la réception des véhicules :

- soit un certificat de montage d'une carrosserie conforme à l'annexe VIII de ce même arrêté ainsi qu'un procès-verbal de réception à titre

NOTA 2 : pour obtenir l'immatriculation du camion livré en VASP désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le procès-verbal réception du type et un certificat de montage de la carrosserie conforme à l'annexe VIII de l'arrêté du 19 Juillet 1954 relatif à la réception de la relatif à la réception de la la relatif à la réception de la relatif à la réception de la la relatif à la réception de véhicules, ainsi qu'un procès-verbal de réception à titre isolé.